

CONTINUER L'ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Le télétravail doit être la règle dès que possible, mais tous les postes ne sont pas éligibles et un certain nombre d'activités doivent perdurer en présentiel.

Vous trouverez ici quelques conseils pour continuer votre activité tout en respectant les règles de santé et de sécurité pour se prémunir du Covid-19.

Respecter les règles de distance

- **Éviter les bureaux communs**
Lorsque les locaux le permettent, privilégier les bureaux isolés en se répartissant les bureaux n'étant plus occupés.
- **Organiser les réunions par visioconférence**
Ou respecter une distance de plus d'un mètre entre chaque participant.
- **Privilégier les communications par téléphone ou mails**
- **Proscrire les regroupements dans les endroits confinés**
Avoir une vigilance sur les salles de repos, les vestiaires et les locaux de restauration, en instaurant des règles de distance de plus d'un mètre et/ou des rotations du personnel.



©venimo – Adobe stock.com

Désinfecter les locaux

- **Les désinfectants répondeurs à la norme EN 14476 sont efficaces pour lutter contre le coronavirus**
- **Nettoyer les surfaces exposées au moins deux fois par jour**
En plus de l'entretien journalier habituel, nettoyer fréquemment :
 - poignées de portes
 - sanitaires
 - boutons d'ascenseur
 - téléphones
 - rampes d'escalier
 - claviers / plans de travail
 - interrupteurs
- **Aérer régulièrement les locaux**
- **Mettre à disposition du gel hydro-alcoolique et du savon dans les sanitaires**

Tél. : 02 48 48 15 15 - Fax : 02 48 48 15 16
relations.clients@sofaxis.com - www.sofaxis.com

Adresse postale : CS 80006 - 18020 Bourges Cedex
Siège social : Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC au capital de 47 355 € - 335 171 096 RCS Bourges
N° ORIAS 07 000814 - www.orias.fr

 ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001

